



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Service de l'innovation,
du transfert de technologie
et de l'action régionale

Département des politiques
d'incitation à la R&D

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

www.recherche.gouv.fr

Paris, le 25/03/2019

DÉCISION D'AGRÉMENT

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'intéressé,

Décide d'accorder l'agrément prévu au II d bis de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les experts scientifiques ou techniques, à :

Monsieur KEVIN HIDALGO
367 RUE MARIA GAUCHER
45160 OLIVET

Cet agrément est accordé au titre des années : **2019, 2020, 2021.**

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse, avant le terme de la dernière année.

Pour la Ministre et par délégation

La cheffe du département des
politiques d'incitation à la recherche et
au développement


Christine COSTES